

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION SSIAP 2

INTITULE DE LA FORMATION

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes - Niveau 2

Cette formation a pour finalité de permettre aux futurs chefs d'équipes des services de sécurité incendie et d'assistance aux personnes, d'assurer la gestion des équipes et de mettre en place des actions de prévention dans les établissements recevant du public ou dans les immeubles de grande hauteur.

Conforme au programme défini dans l'arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur

OBJECTIFS

- Être capable de faire respecter l'hygiène et la sécurité au travail dans ses aspects de sécurité incendie.
- Être capable de manager l'équipe de sécurité.
- Être capable d'assurer la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie
- Être capable de gérer la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité.
- Être capable de réaliser l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité.
- Être capable de porter assistance aux personnes lors de situations d'urgence.
- Être capable de participer à l'exploitation du PC de sécurité incendie.

PUBLIC

Futur chef d'équipe des services de sécurité incendie des ERP ou des IGH titulaire du SSIAP1 ou équivalent, ayant exercé pendant 1607 h durant les 24 derniers mois ...

12 personnes maximum

PRE REQUIS

- Pour suivre la formation, le candidat doit justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de trois mois précisant que le candidat ne présente aucune contre-indication clinique lui interdisant de suivre la formation pratique et théorique
- Être titulaire de PSC1 ou PSE 1 de moins de 2 ans ou du SST en cours de validité.
- Être titulaire du diplôme SSIAP 1 ou équivalent.
- Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie en ERP, IGH ou bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail, pendant 1607 h durant les 24 derniers mois.

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION SSIAP 2

CONTENU

Rôles et missions du chef d'équipe

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Management de l'équipe de sécurité
- Organiser une séance de formation
- Gestion des conflits
- Evaluation de l'équipe
- Information sur la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gérer les incidents techniques
- Délivrance du permis du feu

Manipulation du système de sécurité

- Système de détection incendie
- Le système de mise en sécurité incendie
- Installation fixes d'extinction automatique

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

- Réglementation code du travail :
- Les commissions de sécurité

Chef de poste central de sécurité en situation de crise

- Gestion du poste central de sécurité :
- Conseils techniques aux services de secours

ACTION DE FORMATION

DURÉE : 70 h + 7 h d'examen

LIEUX : 6 RUE MICHEL CARRE MAS GUERIDO 66 330 CABESTANY

HORAIRE DE LA FORMATION : 8h30-12h/13h30-17h

DELAI : Accès 2 mois environ

DATE DE SESSION : Se reporter sur la mention présente sur le devis ci-joint.

MISE A JOUR LE 17/12/2020 V. COMMES

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION SSIAP 2

MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable Pédagogique : Mme COMMES Véronique

L'encadrement des stagiaires est assuré par la direction d'EFICAS et/ou par le formateur.

Une feuille d'émargement individuelle est conjointement signée par le formateur et le stagiaire, à l'issue de chaque demi-journée de formation.

Intervenants : Formateurs professionnels titulaires du SSIAP 3 ou équivalent.

APPROCHE PEDAGOGIQUE :

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, études de cas.

Formation alternant théorie et pratique, exercices d'application, exercices sur feux réels.

Remise d'un livret reprenant le contenu de la formation à chaque apprenant.

MATÉRIELS

Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe - Robinet incendie armé (en état de fonctionnement) - Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des événements avec possibilité de lecture. - Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents - Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde - Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc ...) - Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...) - Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement - Un clapet coupe-feu équipé - Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu) - Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement) - Emploi du téléphone (réception, appel) - Registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation , traitement) - Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce - Films/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel - Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.

MODALITES D'EVALUATION

CONDITION D'EVALUATION EN COURS DE FORMATION

Évaluation théorique : questionnaire à choix multiples

Évaluation pratique : mise en situation opérationnelle, une fiche d'évaluation par stagiaire d'une gestion de crise dans le PCS, un exemplaire par stagiaire de fiche pédagogique

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION SSIAP 2

CONDITION D'ÉVALUATION FINALE

Examen devant un jury présidé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours (DDIS) ou son représentant.

- Epreuve écrite : QCM de 40 questions durée = 40 minutes
- Epreuve orale : Animation d'une séquence pédagogique en matière de sécurité avec un temps de préparation de 15 min durée = 15 minutes
- Epreuve pratique : Exercice de gestion du PC en situation de crise. Le candidat remettra au jury sa main courante à la fin de l'épreuve durée = 20 minutes

Le candidat sera certifié s'il obtient la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique.

ORGANISME DE DELIVRANCE EFICAS/SDIS

- Diplômes de validité temporaire : recyclage triennal obligatoire.
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire d'appréciation

TARIF

1250 €

ACCESSIBILITE

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap contacter notre Référent handicap au tel 0468505896 ou par mail eficas.66@wanadoo.fr

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap :

Les locaux : accessibilité des locaux conformément à la réglementation décret N°2006-555 du 17 mai 2006.

La formation : accompagnement tout au long de la formation, compensations en fonction des situations de handicap. ex : ergonomie de poste, matériel adapté Adaptation des supports de formation, aménagements des examens ...

Pour suivre cette formation le candidat doit être en capacité de :

Le candidat doit pouvoir suivre ou réaliser les actions suivantes :

- Cours théoriques de plusieurs heures ;
- Exercices pratiques d'extinction, par extincteurs portatifs, sur un feu réel ;
- Manœuvrer les moyens d'extinction tels que les robinets d'incendie armés ;
Se déplacer dans les niveaux d'un bâtiment sans ascenseurs
- Effectuer des efforts physiques équivalents à une course de 400 m environ ;
- Effectuer l'entretien de base des principes matériels concourant à la sécurité incendie ;
- Monter sur une échelle ;
- Effectuer les gestes de premiers secours à personnes ;
- Evacuer d'urgence une victime potentielle ;

MISE A JOUR LE 17/12/2020 V. COMMES

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION SSIAP 2

- Percevoir les différentes couleurs des signaux des tableaux d'alarme ;
- S'exprimer en public ainsi que par les moyens de communications filaires ou radio ;
- Rédiger des comptes-rendus succincts ;
- Suivre des cours théoriques de plusieurs heures ;
- Evacuer d'urgence une victime potentielle ;

CONTACT

Du lundi au vendredi contacter le centre de formation de 8h30 à 16h30.

Secrétariat pour toutes question d'assistance, ou organisationnelles.

Responsable pédagogique, Véronique COMMES pour toute question de conseil ou d'accompagnement.

MAIL : eficas.66@wanadoo.fr

TELEPHONE : 04 68 50 58 96

RNCP / RS N° RS 1401

Les possibilités de valider un / ou des blocs de compétences, ainsi que sur les équivalences, passerelles, suites de parcours et les débouchés sont accessibles sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1401/>